CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60655** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/1981

Raison sociale : MENUISERIES DE L'AA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/01/2015

Capital : 41 923

ROUTE D'ACQUIN
ZAL LES RAHAUTS
62380 LUMBRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 321 816 894 00026

Siret : 321 816 894 00026

Téléphone : 03 21 93 56 72 **Fax :** 03 21 39 47 42

Portable : 0618705280

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :
"HOLDING MAXIME COUVREUR" "H.M.C." (448 609 297) / COUVREUR EMILIE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 0025242/G

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 398293/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 398293/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : nicolas.guerville@menuiserieaa.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 221 089 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	19	12/11/2025
4312 PROB	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	19	12/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 15:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.